

**L'HYGIÈNE DE L'ENFANCE
AU MOYEN ÂGE**

Danièle ALEXANDRE-BIDON

Le bain de l'enfant joue un rôle d'importance dans la littérature médicale de la fin du Moyen Âge. Les traités de gynécologie, qui explicitent les conditions de l'accouchement et les soins périnataux, ne manquent pas de décrire dans le plus menu détail les manières dont on doit donner le premier bain aux tout-petits. Le plus explicite à ce sujet est un traité de gynécologie du XIII^e siècle, composé en Provence par un médecin juif à l'usage des sages-femmes, *Les Infortunes de Dinah* :

« À la naissance (...), il faut aussi laver l'enfant et l'asperger pour affermir son corps. Les Anciens avaient coutume de le plonger dans du vin mêlé d'eau salée, d'autres répandaient sur lui de la poudre de noix de galle ou de myrte. Nous, nous verserons sur lui du sel pilé ainsi que du nitre africain, en prenant soin de ne toucher ni les yeux ni la bouche ; après que l'humidité aura séché, on le lavera avec de l'eau tiède, on lui mettra le bout des doigts dans la bouche et dans les narines pour les nettoyer à l'intérieur. Il faudra aussi lui oindre les yeux d'huile de roses, passer le doigt sur ses paumes pour en ôter l'humeur qu'on appelle le meconium... »²⁹⁴.

En milieu chrétien, les soins ne sont pas différents. L'encyclopédiste Barthélemy l'Anglais, à la même date, préconise de laver l'enfant « pour en ôter le sang et après on le frotte de sel et de miel pour sécher et conforter les membres »²⁹⁵, puis on l'enveloppe de « roses pilées avec sel pour leurs membres conforter et pour leur ôter humeur glueuse qui est en eux ». La sage-femme assure aussi l'hygiène des orifices ; l'auteur des *Infortunes de Dinah* préconise qu'« elle introduira un doigt dans sa bouche pour en enlever la salive et les saletés, et grattera doucement la langue et les gencives ». Sans doute les mères suivaient-elles son exemple durant les premiers mois. Il faut également oindre les yeux du nouveau-né d'huile pour adoucir les paupières, « sécher les oreilles et les narines après les avoir lavées afin que les orifices délicats ne gardent pas trop d'humidité », avant de le rhabiller. Enfin, « La nourrice devra se sécher les mains après la toilette du bébé », précise le traité de gynécologie provençal, « puis l'envelopper dans une tenue propre et l'emballer », avant de l'allaiter.

Ainsi, dès la naissance, hygiène et souci préventif de la santé sont liés. Le traité provençal détaille non seulement le premier bain, indispensable, mais aussi l'hygiène des nourrissons, en soulignant prioritairement le rythme du bain et la nature de l'eau : « Il faut laver l'enfant une à deux fois par jour, mais un lavage prolongé nuira à son corps » ; cette prise de position est loin d'être unique. D'autres savants ou pédagogues conseillent également un rythme bi-quotidien du bain pour les petits enfants, tel Vincent de Beauvais, voire tri-quotidien : « deux ou trois fois le jour », selon Aldebrandin de Sienne²⁹⁶ ; d'autres savants sont plus imprécis : l'encyclopédiste Barthélemy l'Anglais assure seulement qu'« on le doit souvent baigner ». « Souvent » est un terme ambigu, que reprend l'auteur, au XV^e siècle, d'un *Régime de santé pour les enfants de rois, de princes et de tous grands seigneurs jusque à l'âge de cinq ou six ans*, adressé à la famille de Croÿ, serviteurs et proches du duc de Bourgogne, dont le texte, établi entre 1435 et la fin du siècle, préconise que l'enfant « ne soit point souvent baigné mais soit lavé tous les jours ». En toute logique, « souvent » signifierait donc plusieurs fois par jour ! Souci extrême qui n'a pas que le simple souci de propreté pour origine : l'explication qu'en donne Barthélemy l'Anglais est qu'il faut cumuler bains, onctions et massages du nourrisson « spécialement les mâles, de qui les membres doivent être plus durs que ceux des femelles pour le labour (le travail) ». Il n'en reste pas moins que l'hygiène de la petite enfance, en milieu aristocratique, comme peut-être aussi chez les paysans, gens de travail, semble avoir été pratiquée sur un rythme soutenu.

²⁹⁴ *Les Infortunes de Dinah*, éd. par Ron Barkai, Paris, Ed. du Cerf, 1995.

²⁹⁵ J'ai utilisé le texte d'une copie du XV^e siècle du *Livre des Propriétés des choses* : ms français 22532, Paris, BNF ; voir D. Alexandre-Bidon et M. Closson, *L'Enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, PUL-CNRS, 1985, chapitre II, 1. Voir aussi P. Riché et D. Alexandre-Bidon, *L'Enfance au Moyen Âge*, Paris, Seuil et BNF, 1994.

²⁹⁶ J'ai utilisé le manuscrit illustré au XIV^e siècle, Paris, BNF, ms français 12323.

Pour nos auteurs, la qualité de l'eau importe tout autant que le rythme du bain : « avec de l'eau chaude et limpide, non fétide », ou encore, comme le dit le Régime de santé de la famille de Croÿ, « en eau douce », autrement dit de l'eau pure et fraîchement puisée, qui ne provienne pas d'un puits ou d'une vieille réserve. La température de l'eau joue un rôle important : chaude, ou « de moyenne chaleur » sont les termes les plus usités ; en outre il faut entretenir la chaleur du bain, voire la faire baisser : la femme qui s'occupe du bébé, nous dit le médecin provençal auteur des *Infortunes de Dinah*, « changera l'eau en une eau plus tiède pour l'habituer à supporter l'eau froide ». La température de l'eau du bain, estimée à la main (on voit, dans les images, comment les femmes tâtent l'eau ou, manche retroussée, plongent le bras dans le baquet en y versant de l'eau pour mettre à bonne température le bain). Des précisions supplémentaires sont données par Barthélemy l'Anglais : cette température doit varier selon la saison ; en effet, si le bain est donné en été, qu'il fasse chaud, qu'elle fasse l'eau un peu tiède et si c'est en hiver, qu'elle soit plus chaude. Et au baigner, prendre garde que l'eau ne lui entre dans les oreilles. Les prescriptions n'ont guère changé. Les conditions de vie, en revanche, dépayseraient les mères de famille d'aujourd'hui : les maisons étaient froides. À la bonne saison, on peut donner le bain hors de la maison puisque l'encyclopédiste du XIIIe siècle précise qu'après l'avoir « lavé d'eau », on séchera le bébé « au soleil ou au feu ».

C'est la raison pour laquelle, aux yeux du médecin médiéval, le choix de la pièce où se déroule le bain joue un rôle important dans la puériculture : la température qui y règne doit être clémente. Le traité provençal du XIIIe siècle explique que le bain « aura lieu dans une pièce sombre et tiède ». Pourtant, à la campagne, on peut douter que les enfants aient été lavés dans une pièce chauffée ; pour autant, toute hygiène n'est pas exclue ; au château, la mystique chevaleresque de l'endurcissement du corps pousse les éducateurs à refuser aux jeunes le confort dont ils auraient cependant pu disposer. S'ils se baignent, c'est au frais. Sans doute faut-il différencier les bébés des enfants âgés de quelques années. Il est vraisemblable que les premiers étaient tenus au chaud, comme le montrent des centaines d'images de la Nativité, où le baquet destiné au bain de l'Enfant Jésus est posé à côté du foyer, ou même de vie profane : un livre d'astrologie allemand du début du XVIe siècle montre comment le baquet est installé au pied du poêle ; or, dans les pays germaniques, dans bien des châteaux, et même des maisons paysannes, on note la présence de tels poêles ou, à défaut, de « chambres chaudes » parfaitement adaptés à l'hygiène des enfants comme aux soins des malades ou des personnes âgées.

Les médecins médiévaux ne se contentent pas de conseiller les mères ou les nourrices sur le rythme du bain et la température de l'eau. Le bain est non seulement une pratique hygiénique mais une technique du corps, qui joue un rôle sanitaire préventif. À la naissance comme dans les mois qui suivent, il ne faut pas se contenter d'immerger le corps du bébé dans l'eau pour le laver, mais le doucher, ou du moins l'asperger, « pour affermir son corps » et « au moyen d'un ustensile agréable et propre », et le masser. On commence par déshabiller l'enfant et le nettoyer sur les genoux de la nourrice. Les *Infortunes de Dinah* expliquent à cette dernière comment s'installer pour ce faire : « La femme qui le lave s'assoira, posera l'enfant sur ses cuisses couvertes d'un vêtement ou d'un drap (...) et l'oindra d'huile tiède » avant de le laver et de le masser et de frotter « toutes les parties de son corps, avec plus de lenteur et de douceur pour le cou, les aisselles et entre les cuisses ». Ce n'est qu'ensuite que le petit enfant est plongé dans l'eau. Les onctions d'huile servent en quelque sorte de crèmes hydratantes et préviennent les escarres ou rougeurs inhérentes à la condition du nourrisson.

Quelques textes médiévaux en prise avec les réalités quotidiennes, comme les fabliaux, décrivent les objets de l'hygiène infantile ; ainsi, *l'Outillement au villain* préconise pour le « valet » (le petit garçon) :

« ...un auget,

Pour le baigner étendu,
Il en grandira mieux.
Et si c'est une fillette,
Il lui faut une minette (une cuvette),
Elle en sera plus fournie (robuste) »²⁹⁷

Les images, mieux encore que les textes, précisent les caractéristiques des objets de l'hygiène infantile : des baquets de douelles ovales ou circulaires, des « bassins profonds pour laver l'enfant devant le feu », des « cuvelettes » de métal, des petites baignoires surmontées d'une toile de tente formant dais pour préserver une température de l'air plus conforme aux exigences de l'enfance dans la froide atmosphère des châteaux ou des maisons de pierre. Les ustensiles les plus improbables sont également cités, tels les grandes poêles d'airain, avec ou sans oreilles, « à baigner l'enfant » fabriquées par des chaudronniers ! Quoi qu'il en soit, pour protéger la peau tendre des bébés des parois rugueuses de bois ou de métal, on installe parfois dans la cuve un linge blanc protecteur.

• Changer l'enfant...

Deux ou trois siècles plus tard, des artistes, tels que Bosch et Brueghel l'Ancien, montrent comment les femmes nettoient les fesses des bébés installés couchés sur leurs jambes effectivement couvertes d'un linge blanc, comme le préconisent le traité des *Infortunes de Dinah*. On peut, à ce propos, se demander à quel rythme les mères changeaient les tout-petits : un indice est procuré par l'iconographie de l'allaitement, qui montre des bébés déshabillés au moment de la tétée, au nombre de cinq à sept chez le nouveau-né. En effet, à la question posée : « comment reconnaître le moment propice où le nourrir ? », le livre de gynécologie provençal propose celui où ses intestins sont vides : pour le savoir, il faut changer les couches de l'enfant... Par ailleurs, l'encyclopédiste Barthélemy l'Anglais, au XIIIe siècle, définit la nourrice comme celle qui « l'allaité quand il pleure et le baise quand il se tait, le lie quand il se remue et le lave et le nettoie quand il est sale ». Pour que le nettoyage de l'enfant soit le membre conclusif de la définition, c'est sans doute qu'il n'était pas parcimonieux. Pour autant, il n'existait pas de couches et le coton qu'il faut placer dans le maillot, entre les jambes, comme nous l'expliquent *Les Infortunes de Dinah*, ne suffit vraisemblablement pas à éponger l'urine.

De même, il n'existait pas de couches à porter, la nuit, par les enfants grandis ; ceux-ci urinent dans la paille, et sur le drap de dessous, au grand inconfort des mères ou des nourrices qui dorment à leurs côtés. Quelques textes mentionnent les difficultés que pose l'incontinence nocturne des enfants de cinq ou de neuf ans²⁹⁸ et les soins médicaux²⁹⁹ qu'ils entraînent lorsque l'âge avancé de l'enfant et le désagrément ressenti par l'adulte l'emportent sur la permissivité générale de la puériculture médiévale. Avant de menacer l'enfant du croque-mitaine s'il continue de souiller la couche commune, on imagine de le réveiller périodiquement et de lui présenter un pot de chambre pour qu'il se soulage, à demi endormi. Mais cette pratique exige une certaine vigilance de la part de l'adulte, qui ne réagit sans doute pas à temps, surtout dans le noir total des maisons mal éclairées. Mais on peut aussi soigner l'incontinence ; en Italie, Platine, au XVe siècle, suggère des piquants de porc-épic et le *Livre*

²⁹⁷ M.-T. Lorcin, « L'Outillement au villain, ou l'inventaire au raton laveur », *Revue historique*, 1986, CCLXXIV, 2, p. 336.

²⁹⁸ Voir le joli poème traduit et publié par Christiane Klapisch-Zuber dans *Faire peur et éduquer : histoire et ethnologie des croquemitaines*, Actes du colloque de Grenoble, octobre 1997, *Le Monde alpin et rhodanien*, Grenoble, à paraître en décembre 1998.

²⁹⁹ Le *Livre des Simples médecines*, composé entre le XIIe et le XVe siècle, conseille de poser une petite pièce de plomb sur le nombril (effet placebo). Piquants de porc-épic pour Platine, auteur italien du XVe siècle. Contrat de soin pour un enfant de neuf ans.

des simples médecines conseille de poser une petite pièce de plomb sur le nombril - effet placebo garanti. Les textes montrent que l'énurésie d'un petit garçon de cinq ans gêne mais n'inquiète guère, et que celle d'un enfant de neuf ans est une clause d'annulation de contrat si l'enfant est esclave : on fait cependant appel au médecin pour éradiquer le problème avant de se décider à cette extrémité.

Cette relative permissivité s'étend sans doute à la journée : on n'impose semble-t-il pas le pot aux enfants ; alors que d'autres civilisations mettent à l'inventaire des motifs iconographiques celui de l'enfant sur le pot, nulle image médiévale ne traite de ce sujet, sauf pour s'amuser des jeux plus ou moins scatologiques auxquels s'amuse les enfants, avec leur urine ou leurs pets. L'absence de sous-vêtements et la possibilité, à la campagne, de se soulager n'importe où, sur le seuil de la ferme, à l'écurie ou en pleine nature évite bien des stress aux éducateurs - et aux enfants. On voit ainsi, dans une illustration des *Quinze joies de mariage*, au XVe siècle, un chien coprophage à proximité d'un petit enfant qui se trouse aux pieds de sa mère, comme en Afrique. Les calendriers flamands du tout début du XVIe siècle prennent pour motif récurrent, en hiver, le petit garçon qui pisse dans la neige depuis la porte de la ferme...

Cependant, une fois passée la première enfance, la propreté est toujours exigée des enfants ayant atteint l'âge de raison. La bonne éducation des derniers siècles médiévaux incluse l'hygiène, sous l'inspiration des préceptes monastiques antérieurs qui valorisent la propreté du corps ; un dialogue scolaire bilingue latin-anglais du Xe siècle met ainsi en évidence les pratiques hygiéniques imposées aux jeunes oblates qui sont scolarisés à l'école monastique ; prenons l'exemple du matin : « Debout, mon frère, il est temps de se lever, de se laver les mains et, après avoir fait sa toilette, de gagner l'église et de faire oraison, comme d'habitude. Donne-moi d'abord mes jambières, alors je me lèverai et nous irons aux latrines en raison des besoins de notre corps, et nous irons nous laver ». Un autre dialogue anglo-saxon évoque le bain hebdomadaire. Les statuts de l'école monastique de Westminster, dans l'Angleterre du XIIIe siècle, exigent que le matin les enfants ne se rendent pas à l'église sans s'être lavés les mains³⁰⁰. L'hygiène corporelle est explicitée notamment dans le *Livre des babies*, un recueil anglais du XVe siècle qui s'adresse aux enfants de moins de dix ans, mais elle est parfois quelque peu sommaire, ou du moins limitée et privilégie la purification spirituelle davantage que le nettoyage temporel : « Levez-vous quand il est temps de votre lit, faites le signe de la croix sur votre front et votre poitrine, lavez-vous les mains et le visage, peignez-vous les cheveux et demandez grâces à Dieu... », nous dit la copiste, du nom de Kate...³⁰¹ En revanche, l'hygiène du repas s'avère plus complète et bien diffusée par les « contenance de table », courts traités destinés aux jeunes nobles comme aux bourgeois dès le XIIIe siècle et sans doute inspirés des livres d'instruction à l'usage des novices du XIIIe siècle. Dans le traité de Bonvesin de la Riva, qui comprend cinquante contenance de table, un bon nombre touche à l'hygiène et à la propreté ; si la première consiste à nourrir un pauvre, la seconde, ou plutôt la première qui concerne le repas à proprement parler, consiste à offrir l'eau pour les mains avant de passer à table : « offres-en à suffisance, non trop dans les mois d'été, l'hiver, à cause du froid, offres-en en petite quantité ».

On peut supposer qu'après avoir présenté l'eau à ses supérieurs, le page se lave aussi les mains... Il doit ensuite manger proprement : la dixième et la douzième lui font obligation de s'essuyer la bouche et les lèvres avant de boire à la coupe qu'il partage avec son voisin de table. La dix-septième lui explique comment se comporter s'il ne peut s'empêcher de tousser ou d'éternuer : « tourne-toi de l'autre côté, afin que sur la table ne tombe de ta salive ». La

³⁰⁰ Conservés à Westminster Abbey, Library et édités dans *Chaucer's World*, éd. Rickert, Columbia University Press, 1962, p. 116.

³⁰¹ *Livre des Babies*, dans *Chaucer's World*, op. cit., p. 104.

vingtième lui interdit de touiller la nourriture avec les doigts pour ne pas dégoûter les convives alentour. La trentième impose :

« soit propre celui qui sert.

« Qu'il ne fasse là, sur place, ni crachat, ni saleté (...)

« Jamais n'est trop propre celui qui sert à un banquet ».

Les injonctions suivantes lui interdisent, successivement, de se moucher avec les doigts et lui proposent à la place une serviette, exigent « que tes mains soient nettes », proscrivant de se gratter les oreilles et la tête pendant le repas et même de caresser les animaux, chatons ou petits chiens qui parfois courent librement sur la nappe, comme de se curer les dents avec les doigts (on propose au Jouvencel, un enfant de treize ans héros d'un roman initiatique du XVe siècle de le faire avec une épingle en guise de cure-dents), et même de se sucer les doigts « poisseux », car « plus propres ne les rend, mais plus crasseux »... La dernière, enfin, propose de se laver les mains après le repas, pour que « de graisse et de souillure se trouvent nettoyées »³⁰². L'obsession de la propreté à table et des bonnes manières est un trait de civilisation typiquement médiéval et inculqué dès la jeunesse. Le Livre des Babees, en Angleterre, impose lui aussi ces pratiques à l'enfant : « évitez de vous curer le nez, les dents, les ongles, à l'heure du repas, comme on vous l'a déjà dit (...) mais menez votre vie dans la propreté et les bonnes manières ».

• Hygiène ou plaisir du bain ?

La promotion du bain provient aussi du plaisir tout simplement ludique qu'il procure. Or, l'homme médiéval aime l'eau. Il fréquente les établissements de bain, qui ne deviennent des lieux mal famés qu'à la fin du Moyen Âge. Ils y emmènent leurs enfants ce qui, à la fin du XIVe siècle, fait réagir le chancelier de l'université de Paris Jean Gerson, toujours prompt à voir le péché partout et à tenter d'en protéger l'enfance : « Le fait de se montrer aux bains et aux étuves devant des enfants est-il un péché ? » s'interroge-t-il pour conclure : « Je réponds qu'il convient de s'en abstenir après que les enfants ont dépassé l'âge de deux ans, même si ceux de quatre et de six ans n'y voient pas de mal... ». Pourquoi cette restriction ? « lorsqu'ils deviennent majeurs, ils s'en souviennent et sont tentés gravement ». Il est difficile de savoir si les interdictions de Gerson ont touché la masse des usagers. On peut en douter. Des exemples au-dessus de tout soupçon sont fournis de longue date par les moines. Sur un mode plaisamment dévotionnel, un moine anglais du XIIe siècle, Aelred de Rievaulx, se plaît, dans un petit traité intitulé « Quand Jésus eut 12 ans », à imaginer les soins matériels que sa mère ne manque pas de lui donner. Lorsque Jésus disparut trois jours durant pour endoctriner les docteurs du Temple, il ne put plus bénéficier des soins maternels. Le moine, ému, demande alors : « Qui te procura à manger et à boire ? Qui fit ton lit ? Qui t'enleva tes chaussures ? Qui reconforta ton tendre corps en le pommadant et en le lavant ?... »³⁰³. Massages, onctions et bains durent de la naissance à l'âge adulte, toujours assumés par les femmes.

Il n'est pas rare de voir, dans les images de la seconde moitié du XVe siècle, que les artistes, et notamment les graveurs, ont privilégié cette scène dans l'iconographie de l'enfance et en ont même fait le sujet principal d'images destinées à être vendues isolément : le motif plaît aux acheteurs. Il s'agit soit du bain d'amusement du bébé, assis dans un baquet à sa mesure et protégé de la noyade par une ceinture de sécurité faite d'un linge passé sous les aisselles et noué à la douelle principale du récipient de bois : l'artiste, le maître BXG, nous

³⁰² Traduction de P. Mari, publiée en annexe de J. Dauphiné, « Bonvesin de la Riva : *De quinquaginta curialitatibus ad mensam* », dans *Manger et boire au Moyen Âge*, Actes du colloque de Nice (15-17 octobre 1982), Paris, Les Belles Lettres, 1984, t. 2, p. 7-20.

³⁰³ Ed. Sources chrétiennes, introduction et texte critique de Dom Anselme Hoste, traduction française de J. Dubois, Paris, Ed. du Cerf, 1987, p. 61.

donne ainsi la preuve qu'on laissait les enfants jouer au bain. On voit également le bain d'amusement des enfants grandis, ceux de trois ou quatre ans qui savent se tenir debout et peuvent se baigner sans nécessiter la surveillance constante des adultes. Mais une personne adulte est présente, non seulement pour la surveillance éventuelle des gamins, mais aussi pour s'assurer de leur hygiène, car le jeu n'exclut pas les soins du corps. Ici, une jeune femme épouille l'un des enfants, couché sur ses genoux, et l'on devine qu'elle va en faire de même pour tous les autres. Dans le plaisir infantile de l'eau, les éclaboussures jouent un grand rôle. S'éclabousser apparaît au catalogue des jeux enfantins, ainsi dans le *Livre des Enfants*, un livre d'heures composé pour la famille Ango à Rouen vers 1500. Le bain en rivière est aussi un plaisir dont rendent compte les livres d'heures du dernier tiers du XVe siècle, période à laquelle les activités enfantines remplacent celles des adultes dans les calendriers, et les mois d'été peuvent être ainsi illustrés de la leçon de natation que se donnent entre eux les enfants. Tout principe de sécurité n'est pas absent : dans le *Livre des enfants*, on conserve une corde pour lancer à celui qui se noie et, dans les « Jeux d'enfants », de Brueghel, des vessies gonflées servent de bouées aux gamins.

On pourrait croire que ces bains de plaisir ne sont que la marque d'une enfance idéale que voudraient donner à voir les artistes. Mais rien ne prouve que les enlumineurs et les graveurs aient éprouvé ce souhait, alors que des textes démontrent que les parents avaient bel et bien le souci de laisser jouer au bain les enfants ; sources judiciaires et récits de miracles en témoignent d'ailleurs amplement qui, aux XIIe et XIIIe siècles, mettent en scène les noyades survenues en pleine nature comme à l'abri de la maison : on connaît l'exemple d'une fermière qui, ayant confié son bébé au bain à une nourrice, sort chercher du bois pour faire du feu et réchauffer l'eau du bain ; malgré ce souci de confort et de sécurité, l'enfant d'un an se noie. Ou cet autre cas d'une paysanne qui a installé dans un baquet ses deux enfants en recommandant à l'aîné - hélas trop jeune pour être responsable - de surveiller le dernier-né et celui-ci se noie : « Dans le bain se tenaient deux petits enfants, l'un âgé d'environ trois ans et l'autre de six mois. Confiante parce qu'ils étaient ensemble et que l'aîné avait l'habitude de s'occuper du cadet, la mère sortit dans la cour pour vanner ; alors l'aîné se redressa pour jouer et le plus petit se noya »³⁰⁴. Ce goût pour le bain de l'enfance culmine au XVIe siècle avec les bébés nageurs qu'observe Montaigne en traitement aux bains de Bagnières et qui le font s'exclamer, dans son *Journal de voyage en Italie* : « et de vray, les enfants de six mois et d'un an sont ordinairement à grenouiller dedans » !

³⁰⁴ D. Lett, *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Aubier, 1997, p. 60-61.



Le bain sur l'herbe
 Maître BXG, 2^{ème} moitié du XVe siècle
 Cliché Bibliothèque Nationale de France, Paris



Jeter le bébé avec de l'eau du bain
 Urs Graf, 1512, in Thomas
 Murner, Die Narrenbeschwörung,
 Mathias Hupfuff
 Bibliothèque Municipale de
 Colmar



Le bain des enfants. Israhel van Meckeriem, vers 1460-70, E.C. N669, Département des
 Estampes ; Cliché Bibliothèque Nationale de France, Paris

• Bain de santé

La promotion du bain provient aussi et peut-être surtout de leur caractère curatif, ou préventif qui les fait prescrire quel que soit l'âge de l'enfant. Les moindres enflures ou bubons sont jugés extrêmement inquiétants, surtout depuis les grandes épidémies de pestes, et sont soignées avec des bains d'alcekeange ou carquange, qu'on appellerait aujourd'hui lanterne japonaise. Si les bains ne faisaient pas d'effet, du moins contribuaient-ils sans doute à faire baisser la fièvre. Paradoxalement, c'est encore un bain qui est le soin recommandé après une noyade. Marotte, trois ans, qui se noie à Saint-Denis, tombée dans la rivière, est repérée par une lavandière et repêchée ; on lui fait vomir l'eau qu'elle a avalé en la suspendant tête en bas) puis plongée dans un bain chaud pour réchauffer son corps qui se refroidit. Miraculeusement, elle revit. Tout le domaine de l'hygiène manifeste cette ambiguïté. L'hygiène de la chevelure est également manifeste, non seulement pour l'aspect extérieur du bébé (on apprécie les enfants à peau rose et aux cheveux blonds et bouclés) mais aussi pour la santé du cuir chevelu : les poux donnent lieu à des séances d'épouillage dont le village occitan de Montailou nous livre des exemples et dont l'iconographie nous montre que les nobles n'étaient pas moins atteints que les ruraux par cette autre plaie de la vie quotidienne. C'est tout naturellement, au moment du bain, que les enfants sont épouillés par une femme, leur « baby sitter » ou une grande sœur. Ces dernières, à qui est adressé, à la fin du XIVe siècle, un livre éducatif et moral, se voient donner des instructions précises sur les soins de leur chevelure : « et aussi à vos cheveux ne mettez que lessive (...) » ; on leur interdit en revanche de se laver les cheveux « dans le vin », coutume pourtant respectée, à la naissance, lorsque les parents désirent un bébé aux cheveux crêpés ; c'est alors du vin blanc qu'on utilise, en ajoutant de surcroît au bain du nouveau-né de la « racine de blanche vigne »³⁰⁵. Mais une telle pratique n'est plus convenable à une jeune fille censée se garder du péché de coquetterie.

L'hygiène intestinale est bien moins informée. Un certain laxisme règne à l'évidence en la matière, pour ne pas parler d'un réel amusement devant la saleté enfantine, comme en témoigne cette petite devinette médiévale : « Quels sont les deux meubles d'une maison qui, à tout moment, sont prêts à servir de leur office ? C'est la langue de la bonne dame et le cul des petits enfants ! »³⁰⁶. L'hygiène est cependant stimulée, pour l'enfant sevré, par le souci, dans les milieux aisés, de vérifier ses selles en raison des infections récurrentes de parasites intestinaux, très redoutés : il faut, pour ce faire, prélever et examiner le contenu des pots de chaises percées à enfant. Ce meuble est en effet présent dans l'éventail du mobilier destiné aux enfants dans le livre d'économie domestique illustré allemand du XVe siècle ; on la retrouve ultérieurement dans un tableau de Jérôme Bosch, ce qui n'empêche pas le gamin héros de cette caricature morale d'avoir le dos de sa chemise souillée. Mais il faut noter que les milieux ruraux ne disposent pas de tels aménagements d'hygiène et de santé où pourtant les enfants, élevés à proximité des porcs, des volailles ou des bœufs, étaient nécessairement contaminés par les différents parasites animaux tel le ténia.

Ainsi, le thème du bain de l'enfant, médical, littéraire autant qu'iconographique, permet de souligner la qualité de l'hygiène infantile à la fin du Moyen Âge, du moins dans les milieux aisés et aristocratiques. Si peu de documents seulement informent l'hygiène des enfants dans les milieux ruraux, qui constituent l'écrasante majorité de la population du temps, il ne faut pas pour autant en conclure à une absence de propreté chez les paysans, comme on peut d'ailleurs en juger aux récits de miracles. On ne peut pas déduire d'une iconographie essentiellement noble, et destinés aux seuls lecteurs aristocratiques, que l'hygiène est, si l'on peut dire, le « propre de la noblesse ». Comme l'étude d'autres domaines

³⁰⁵ *Les Evangiles des Quenouilles*, éd. M. Jeay, Paris, Montréal, Vrin, Presses de l'Université de Montréal, 1985, p. 303.

³⁰⁶ *Devinettes françaises du Moyen Age*, éd. B. Roy, Paris-Montréal, Vrin-Bellarmin, 1977, p. 161.

encore de la puériculture médiévale le démontre, on ne peut pas non plus penser, en prenant au pied de la lettre une gravure du début du XVI^e siècle, que l'on « jetait le bébé avec l'eau du bain ». Au Moyen Âge, en effet, le sentiment de l'enfance et le souci de la puériculture étaient vifs. Il ne s'agit donc que d'une locution proverbiale, qui de surcroît n'aurait sans doute pu être inventée ou illustrée au Moyen Âge, mais que l'on n'aurait pas non plus forgée si le bain des enfants n'était pas, à l'aube du XVI^e siècle, une réalité quotidienne reposant sur des coutumes antérieurement bien établies et largement diffusées...